

### 3.05.5 Taille de pierre neuve

#### **Dispositions générales**

Taille comprenant :

- La taille des parements, des moulures et des façons diverses.
- L'enlèvement aux décharges des déchets et gravois résultant des tailles.

#### **Dispositions particulières**

- La taille mécanique est tolérée pour le débit épannelage des blocs, coupes des joints et ébauches.
- La taille des parements sera exécutée manuellement, cependant certaines tailles pourront être effectuées partiellement mécaniquement en carrière ou en atelier sous réserve du respect de finition exigée avec les parties effectuées manuellement.
- La taille des parements et façons diverses devra scrupuleusement respecter les dispositions d'origine.
- L'aspect fini des parements sera conforme aux tailles existantes sur la façade jardin et vieille pour parement, arêtes pour la façade sur cour.

#### ***Localisation :***

- Sur l'ensemble des pierres remplacées.

### 3.05.6 Pose de pierre neuve en blocs

#### **Dispositions générales**

Pose comprenant :

- Toutes les manutentions des pierres depuis le lieu de stockage provisoire sur le chantier jusqu'au lieu d'emploi.
- Toutes les précautions pour éviter lors des manutentions et de la pose, d'endommager les pierres et notamment les pierres moulurées.
- L'humidification des lits et joints avant pose.
- Pour les pierres posées par incrustement, les tailles nécessaires au parfait ajustement de la partie enlevée avec celles incrustées, ainsi que les garnissages nécessaires, la dépose de la pierre comptée d'autre part pour sa valeur.
- Le mortier de pose.
- La pose des pierres conforme aux plans d'exécution.
- Le jointoiment, avec humidification avant mise en place du mortier.
- Les sujétions découlant des caractéristiques géométriques des pierres et des dispositions particulières ci-après.

### **Dispositions particulières**

- Dimensions des pierres : suivant calepin d'appareil.
- Mode de pose : par coulage de joint au godet ou par fichage selon l'emplacement de la pierre.
- Mortier de pose : mortier de chaux.
- Jointoiement après coup : largeur 0,005.
- Granulométrie du sable.
  - a) avant joint : 0,2
  - b) joint de finition : 0,2
- Liant et dosage.
  - a) avant joint : mortier de chaux
  - b) joint de finition : chaux grasse, 500 Kg
- Traitement de surface par patine.
- La composition définitive des mortiers sera déterminée sur le chantier en accord avec le Maître d'oeuvre.

### ***Localisation :***

- Pour l'ensemble des pierres neuves, suivant calepin approuvé par le Maître d'oeuvre.

## **3.05.7 Retaille des lits et joints sur pierres vieilles**

### **Dispositions générales**

Modification des dimensions des pierres vieilles pour respecter l'appareillage existant comprenant :

- la retaille au sol des lits et/ou des joints pour modification des dimensions des pierres,
- la façon de stries sur lits et joints pour adhérence du mortier de pose,
- les manutentions des déchets et leur enlèvement aux décharges.

### **Dispositions particulières**

- pierre calcaire en Liais de Saint Maximin.

### ***Localisation :***

- Sur les soubassements de l'ensemble des façades restaurées.

### 3.05.8 Bouchons en pierre neuve

#### Dispositions générales

##### ***Bouchons en pierre de taille neuve comprenant :***

- la fourniture de la pierre,
- l'incrustement à joints vifs dans un élément d'assise en place,
- le refouillement et toutes tailles sur pierres neuves et en place,
- la pose et le mortier de pose,
- la taille des parements unis ou moulurés,
- le rejointoiement éventuel en raccord,
- la patine si elle est prescrite aux dispositions particulières,

#### Dispositions particulières

- pierre calcaire en Liais de Saint Maximin.
- Patine.
- La mise en place de bouchons à cheval sur un joint sera proscrite.

##### ***Localisation :***

- A la demande, sur le soubassement côté sud de la façade sur cour et sur le soubassement de la façade sur jardin.

### 3.05.9 Rejointoiement sur pierres vieilles en place

Les prestations seront réalisées avec le plus grand soin quant au dégarnissage, à la nature du mortier, son dosage, sa teinte et sa granulométrie et comprenant :

- Le dégarnissage des joints réalisés de manière à ne pas dégrader les arêtes des assises en pierre et jusqu'à 0,05 profondeur minimale.
- Le regarnissage sera réalisé à l'aide d'un mortier imitant la pierre idem que pour les raccords, tout en respectant l'appareillage et l'aspect de la pierre ainsi que l'apparence de son épiderme.
- Le garnissage des joints sera réalisé à l'aide d'un mortier à base de chaux aérienne (CL 90), suivant essai de convenance à réaliser et à faire approuver par le Maître d'oeuvre.
- Le traitement de surface, patine.
- Les règles de construction seront respectées DTU 20.1.
- Les essais de convenance demandés par le Maître d'oeuvre.

*Nota :*

*Les joints exécutés au droit des raccords, devront être de mortier de chaux hydraulique naturelle de composition différente et de ton différent.*

**Localisation :**

- Sur 100 % des joints des parements en pierre des façades restaurées.

### **3.05.10 Ragréage au mortier**

Ragréage au mortier pour restauration d'éléments en pierre de taille, comprenant :

- L'enlèvement de la pierre pour l'exécution du ragréage, y compris toutes précautions pour ne pas endommager les pierres contiguës.
- L'exécution du ragréage proprement dit, constitué d'un mortier imitant la pierre, tout en respectant l'appareillage et l'aspect de la pierre de manière à redonner au matériau d'origine l'apparence de son épiderme. Le mortier de ragréage sera constitué de chaux blanche, de poudre de pierre, de sable et d'adjuvant destiné à améliorer l'adhérence sur support (acétate de polyvinyle, styrène, butadiène, etc ...). L'attention de l'entreprise est attirée sur le fait que les pierres existantes présentent des tonalités différentes et que les ragréages devront s'harmoniser avec les différentes tonalités existantes.
- Les façons diverses sur ragréages (arêtes, cueillies, etc ...).
- Les joints de fractionnement d'appareillage.
- Les armatures en laiton fixées au support par des clous en laiton collés à la résine époxydique avec perçement d'avant trou.
- Les armatures respecteront les joints de fractionnement.
- Les procès-verbaux des laboratoires seront fournis.
- Le scellement devra être couvert par la garantie décennale.
- Le traitement de surface et vieillissement.
- Les essais de convenance demandés par le Maître d'oeuvre.

**Localisation :**

- Sur les parements en pierre en mauvais état ne nécessitant pas de reprise de pierre neuve ou par bouchons.

### **3.05.11 Goujons, agrafes et broches**

**Dispositions générales**

Comprenant la fourniture, le façonnage (scellements fendus, barbes, filetage, stries, coudes, etc...) les trous de fixation, la pose et les dispositions de scellement (ou collage).

Dans le cas de collage à la résine, l'entreprise doit proposer au Maître d'oeuvre la marque de la résine accompagnée des procès-verbaux de laboratoire attestant des résultats mécaniques attendus du produit.

L'avis du Laboratoire de Recherches des Monuments Historiques pour être requis à la demande du Maître d'oeuvre, les frais engagés étant à la charge de l'entrepreneur.

Les scellements ou collages doivent être couverts par la garantie décennale.

#### **Dispositions particulières**

- Dimensions : Diam. 10 mm et 12 mm longueur : 100 à 250 mm
- Matière : Titane
- Nature et marque du produit de scellement : mortier de chaux ou résine

#### ***Localisation :***

- A la demande.
- Pour consolidation des assises fissurées.
- Pour ancrage des assises.

### **3.05.12 Patine**

#### **Dispositions générales**

Patine, badigeon ou eau forte destinée à harmoniser les parties refaites avec les parties existantes.

Essais de convenance à soumettre à l'agrément du Maître d'oeuvre et après accord, exécution en une ou plusieurs interventions suivant le résultat à obtenir par tous moyens propres à l'entreprise.

#### **Dispositions particulières**

La patine à l'aide de produits chimiques ou de colorants irréversibles est absolument proscrite.

#### ***Localisation :***

- Sur l'ensemble des pierres neuves.

### **3.06 ENDUIT PLATRE ET CHAUX**

#### **3.06.1 Piochement général des parements et dépose des grilles de ventilation**

- Relevé des modénatures existantes en plan et en profil (échelle 1/10<sup>ème</sup>).
- Piochement général de l'enduit existant jusqu'au support, y compris modénatures.

- Dépose des petites grilles de ventilation incorporées dans l'enduit pioché.

**Localisation :**

- Les enduits en plâtre peints de la façade, côté est, sur cour y compris tableaux et linteaux de fenêtres, pignons et retours après les démolitions.
- Les enduits en plâtre peints de la façade, côté sud, sur cour y compris tableaux et linteaux de fenêtres, pignons et retours après les démolitions.
- Les enduits en plâtre peints des façades sur jardin y compris tableaux et linteaux de fenêtres, façades des ailes en retour sur jardin et façades du R + 2.

**3.06.2 Relancis de moellons**

Comprenant :

- Relevé des modénatures existantes en plan et en profil (échelle 1/10<sup>ème</sup>).
- Refouillement si nécessaire pour remplacement de maçonnerie de moellons.
- Fourniture de moellons neufs.
- La pose et le jointoiement de la maçonnerie hourdée au mortier de chaux à 1 ou 2 faces alignées.
- Sujétions d'harpage pour liaisons avec les maçonneries conservées.
- Sujétions pour traitement du parement en harmonisation avec les parements existants.

**Localisation :**

- Pour bouchement des trous et reprise des parements désorganisées, côté est de la façade sur cour, notamment suite aux démolitions structurelles.
- Pour bouchement des trous et reprise des parements désorganisées, côté sud de la façade sur cour, notamment suite aux démolitions structurelles.
- Pour bouchement des trous et reprise des parements désorganisées, pour les façades sur jardin.

**3.06.3 Nettoyage et préparation du support**

La préparation du support maçonné constitué de moellons comprenant :

- Dégarnissage des joints sur 2 à 3 cm de profondeur.
- Dépoussiérage des surfaces à enduire.
- Dégraissage et passivation sur les tirants métalliques.
- Humidification préalable.

**Localisation :**

- Pour préparation des supports au droit des enduits refaits.

#### 3.06.4 Réfection d'enduit plâtre et chaux avec lignes de refend et clavage

Exécution d'enduit de type enduit de Montmorency des Ets VIEUJOT ou équivalent, fabrication spéciale, composition 90% de plâtre, 10% de chaux aérienne, finition coupée ou lissée au choix du Maître d'oeuvre, épaisseur dito existant, sur l'ensemble de la surface y compris couches préparatoires, tableaux, voussures, bandeaux, encadrements, frontons, etc

L'attention de l'entreprise est attirée sur la forte épaisseur de l'enduit à refaire de l'ordre de 3 à 5 cms qui nécessite plusieurs passes successives de 2 cms d'épaisseur.

Des lignes de refends horizontales et clavées seront créées dans l'enduit après présentation d'échantillons au maître d'oeuvre (hormis sur les pilastres).

L'enduit sera teinté dans la masse.

Décalfeutrement et calfeutrement au pourtour des fenêtres et châssis.

##### **Localisation :**

- Parements enduits de la façade, côté est, sur cour y compris tableaux et linteaux de fenêtres, pignons et retours après les démolitions.
- Parements enduits de la façade, côté est, sur cour au droit des trémies rebouchées par le lot gros-oeuvre.

#### 3.06.5 Réfection d'enduit plâtre et chaux sans lignes de refend ni clavage

Dito ci-dessus sans lignes de refend ni clavage.

##### **Localisation :**

- Parements enduits de la façade, côté sud, sur cour y compris tableaux et linteaux de fenêtres, pignons et retours après les démolitions.
- Parements enduits des façades sur jardin y compris tableaux et linteaux de fenêtres, façades des ailes en retour sur jardin et façades du R + 2.
- Parements enduits de la façade côté sud sur cour à l'emplacement du garage démolie par le lot gros oeuvre.

#### 3.06.6 Restauration des modénatures en plâtre et chaux

Restauration des modénatures comprenant :

- Décapage de la peinture existante
- Sondages des modénatures existantes pour vérification de l'adhérence au support
- Purge ou consolidation des modénatures non adhérentes.
- reconstitution des modénatures lacunaires suivant profils existants en raccords avec la modénature existante.

**Localisation :**

- Les modénatures de corniche, de bandeaux, d'encadrements de baies de la façade, côté est, sur cour y compris pignons et retours après les démolitions.
- Les modénatures de corniche, de bandeaux, d'encadrements de baies de la façade, côté nord après les démolitions.
- Les modénatures de corniche, de bandeaux, d'encadrements de baies à reconstituer de la façade, côté est, sur cour au droit des trémies rebouchées par le lot gros-œuvre.
- Les modénatures de corniche, de bandeaux, d'encadrements de baies de la façade, côté sud, sur cour, pignons et retours après les démolitions.
- Les modénatures de corniche, de bandeaux, d'encadrements de baies, de modillons, de bas-reliefs des façades des ailes en retour sur jardin et façades du R + 2.
- Les modénatures de bandeaux de la façade côté sud sur cour à reconstituer à l'emplacement du garage démolé par le lot gros œuvre, en jonction avec les modénatures existantes.

**3.06.7 Restauration des garde-corps à l'antique**

Restauration des garde-corps à l'antique comprenant :

- Sondages pour vérification de l'adhérence au support.
- Purge ou consolidation des parties non adhérentes.
- Fourniture et reconstitution des parties lacunaires en raccords avec l'existant.

**Localisation :**

- Sur les garde-corps maçonnés à l'antique côté est, façade sur cour.
- Sur les garde-corps maçonnés à l'antique façades sur jardin.

**3.06.8 Badigeon au lait de chaux**

Badigeon au mortier de chaux fixé et employé dans la proportion de 1 volume de chaux pour 1 et 2 volumes d'eau comprenant :

- Le brossage à la brosse adaptée à la dureté des supports, le dépoussiérage et l'humidification du support.
- La protection des parties adjacentes.
- L'application en 3 couches croisées dont une couche de blanc et 2 couches colorées fixées, couleur suivant échantillons préalables, y compris préparation du support et traitement nécessaire.
- Il sera prévu des teintes différentes entre les modénatures et les parties courantes.
- La fixation du badigeon à l'huile de lin ou à l'alcool polyvinylique.
- Patine de finition.

**Localisation :**

- Sur les parties courantes, tableaux et linteaux de baies, modénatures des façades sur cour et sur jardin.
- Sur les garde-corps maçonnés à l'antique côté est, façade sur cour.
- Sur les garde-corps maçonnés à l'antique façades sur jardin.

**3.07 RECOMPOSITION DE FACADE A L'EMPLACEMENT DU GARAGE**

Après démolition par le lot gros œuvre, reconstitution de la partie inférieure de la façade sud par construction de trumeaux, de linteau, bandeau et tableaux en agglomérés pleins de ciment de 0,20 m d'épaisseur.

Raccords avec le linteau de la façade existante.

Y compris fouilles, semelles de fondations et remblaiement au droit du mur reconstitué.

La finition par enduit de plâtre et chaux est prévu au chapitre précédent.

**Localisation :**

- A l'emplacement du garage démoli côté sud façade sur cour.

**3.08 PASSAGE COCHER**

Restauration des parements verticaux et horizontaux, comprenant :

- La fourniture, location et entretien d'échafaudages légers pour permettre l'intervention sur la totalité des parements. Y compris remaniements journaliers.
- Le balisage des zones d'intervention.
- La réalisation d'un tunnel de protection pour le maintien du passage permanent des habitants de l'immeuble pendant les travaux. Ce tunnel sera constitué de parois verticales et d'un plafond, en plaques de contreplaqué de 18 mm d'épaisseur posées jointivement sur une ossature bois avec peinture de finition sur les parements intérieurs du tunnel.
- Le décapage de la peinture sur le soubassement suivant article 3.04 du présent C.C.T.P.
- La restauration des parements du soubassement par bouchons en pierre de taille et par ragréages suivant articles 3.05.8 et 3.05.10 du présent C.C.T.P.
- Le rejointoiement à 100 % des parements du soubassement suivant article 3.05.9 du présent C.C.T.P.
- la patine de finition sur le soubassement.
- Le sondage des enduits en plâtre peint des parements en élévation et en plafond, la purge des parties non adhérentes, les raccords au plâtre fin au droit des lacunes ou parties non adhérentes.
- Les raccords d'enduit au droit de la boîte aux lettres déposée par le menuisier.

- Le grattage de la peinture non adhérente ou écaillée des parements en élévation et en plafond (sujétions de peinture au plomb), l'encapsulage par voile de verre collé en plein, enduit repassé, une couche d'impression et deux couches de finition, 2 teintes au choix du maître d'œuvre avec sujétions de rechampissage.

**Localisation :**

- Les parements verticaux et horizontaux du porche.

**3.09 EMMARCHEMENTS**

**3.09.1 Emmarchement central de la façade côté est sur cour**

**a) Fondations et paillasse :**

A la charge du lot n° 4.

**b) Murs d'échiffres**

Fourniture, taille de parement et pose de mur d'échiffre en pierres massives de liais de Saint Maximin. Dimensions suivant plans du maître d'œuvre.

Les parements des murs d'échiffre auront l'assise basse plus large pour créer une plinthe.

**c) Marches massives :**

Fourniture, taille de parement et pose de marches en pierres massives de liais de Saint Maximin. Dimensions suivant plans du maître d'œuvre.

**d) Palier :**

Fourniture, taille de parement et pose de dalles de liais de Saint Maximin de 50 mm d'épaisseur environ suivant plan. Pose scellée sur chape suivant calepin à soumettre au maître d'œuvre.

**e) Signalisation :**

Pour tenir compte des handicaps moteurs, visuels et cognitifs, un traitement spécifique sera réalisé sur la première et la dernière marche de l'emmarchement. La première marche sera plus sombre. La dernière marche sera rainurée pour recevoir des baguettes en laiton de 5 x 5 mm de section qui seront fournies par le lot Métallerie-ferronnerie à l'entrepreneur du présent lot. Il sera prévu trois cours de baguettes pour la dernière marche pour réaliser une bande d'éveil.

**Localisation :**

- Emmarchement central créé côté est, façade sur cour.

### 3.09.2 Emmarchement latéral de la façade côté est sur cour

#### a) Démolitions :

Pour mémoire, réalisation par le lot n° 4.

#### b) Fondations et paillasse :

A la charge du lot n° 4.

#### c) Murs d'échiffres

Fourniture, taille de parement et pose de mur d'échiffre en pierres massives de liais de Saint Maximin. Dimensions suivant plans du maitre d'œuvre.

Les parements des murs d'échiffre auront l'assise basse plus large pour créer une plinthe.

#### d) Marches massives :

Fourniture, taille de parement et pose de marches en pierres massives de liais de Saint Maximin. Dimensions suivant plans du maitre d'œuvre.

#### e) Palier :

Fourniture, taille de parement et pose de dalles de liais de Saint Maximin de 50 mm d'épaisseur environ suivant plan. Pose scellée sur chape suivant calepin à soumettre au maitre d'œuvre.

#### f) Signalisation :

Pour tenir compte des handicaps moteurs, visuels et cognitifs, un traitement spécifique sera réalisé sur la première et la dernière marche de l'embranchement. La première marche sera plus sombre. La dernière marche sera rainurée pour recevoir des baguettes en laiton de 5 x 5 mm de section qui seront fournies par le lot Métallerie-ferronnerie à l'entrepreneur du présent lot. Il sera prévu trois cours de baguettes pour la dernière marche pour réaliser une bande d'éveil.

#### **Localisation :**

- Emmarchement latéral créé côté est, façade sur cour.

### 3.09.3 Emmarchement de la façade côté sud sur cour

Restauration de l'escalier et du perron comprenant nettoyage par hydro-gommage, remplacement de marches cassées, raccords par bouchons de pierre, purge et réfection des anciens ragréages, rejointoiement en recherche au mortier de chaux, patine d'harmonisation.

Pour tenir compte des handicaps moteurs, visuels et cognitifs, un traitement spécifique sera réalisé sur la première et la dernière marche de l'embranchement. La première marche recevra un traitement de finition par badigeon sombre. La dernière marche sera rainurée pour recevoir des baguettes en laiton de 5 x 5 mm de section qui seront fournies par le lot Métallerie-ferronnerie à l'entrepreneur du présent lot. Il sera prévu trois cours de baguettes pour la dernière marche pour réaliser une bande d'éveil.

En option à son offre de base, l'entrepreneur chiffrera la dépose complète de l'emmarchement en pierre avec soin pour réemploi puis le remontage avec création de murs d'échiffres comprenant l'assise basse plus large pour créer une plinthe dite les escaliers neufs sur cour et la recoupe et le remontage des marches massives déposées pour réemploi ainsi que la réfection des paliers en pierre.

**Localisation :**

- Emmarchement existant, côté Sud, façade sur cour.

Volume prévisionnel de pierre à prévoir : 0,300 m3 de liais de Saint Maximin.

### 3.09.4 Emmarchements des façades sur jardin

Restauration des escaliers et des perrons comprenant nettoyage par hydro-gommage, remplacement de marches cassées, raccords par bouchons de pierre, purge et réfection des anciens ragréages, rejointoiement en recherche au mortier de chaux, patine d'harmonisation.

Pour tenir compte des handicaps moteurs, visuels et cognitifs, un traitement spécifique sera réalisé sur la première et la dernière marche de l'emmarchement. La première marche recevra un traitement de finition par badigeon sombre. La dernière marche sera rainurée pour recevoir des baguettes en laiton de 5 x 5 mm de section qui seront fournies par le lot Métallerie-ferronnerie à l'entrepreneur du présent lot. Il sera prévu trois cours de baguettes pour la dernière marche pour réaliser une bande d'éveil.

En option à son offre de base, l'entrepreneur chiffrera la dépose complète de l'emmarchement en pierre avec soin pour réemploi puis le remontage avec création de murs d'échiffres comprenant l'assise basse plus large pour créer une plinthe dite les escaliers neufs sur cour et la recoupe et le remontage des marches massives déposées pour réemploi ainsi que la réfection des paliers en pierre.

**Localisation :**

- Emmarchement de la façade sur jardin.

Volume prévisionnel de pierre à prévoir : 0,600 m3 de liais de Saint Maximin.

## 3.10 OUVRAGES EN COUVERTURE

### 3.10.1 Enduit sur corps de souches de cheminée

Réfection des enduits sur corps de souches comprenant :

Piochement d'ancien enduit de toute nature (ciment, chaux aérienne ou hydraulique) exécuté par tous moyens sur maçonnerie destinée à recevoir un nouvel enduit jusqu'au mortier de construction pour faire disparaître tout matériau hétérogène, susceptible de gêner l'adhérence ou l'aspect de surface du nouvel enduit.

Préparation du support maçonné constitué de moellons ou en briques comprenant le dépoussiérage et le brossage des parties à enduire, les renformis éventuels découlant de la planimétrie du support, le dégraissage et la passivation des ouvrages métalliques incorporés dans la maçonnerie, l'humidification du support préalablement à l'application de l'enduit.

Brossage, passivation et rescelllement des ouvrages et renforts métalliques des souches, compris peinture de protection antirouille et peinture de finition 2 couches, ton au choix du Maître d'œuvre.

Exécution d'enduit au mortier de chaux hydraulique réalisé, finition au choix du Maître d'œuvre, dégrossis et sous-enduit en mortier de chaux hydraulique compris sujétion de renformis à la demande et couche de finition en mortier de chaux hydraulique parfaitement dressée avec resserrage autant que de besoin pour refermer les microfissures de retrait, finition gratté, lissé, etc... au choix du Maître d'œuvre. Essais de convenance à présenter au Maître d'œuvre

Cet enduit sera appliqué manuellement et coupé à la berthelée par passes successives de 2cm d'épaisseur chacune dans un temps suffisamment rapproché pour constituer un ensemble homogène. Chaque passe devra être recoupée d'une manière suffisamment grossière pour faciliter l'accrochage de la passe d'enduit suivante.

L'entreprise réalisera plusieurs échantillons de 1m<sup>2</sup> et soumettra ceux-ci au Maître d'œuvre pour acceptation.

**Localisation :**

- Sur les parements des souches de cheminée.

**3.10.2 Badigeon au lait de chaux**

Badigeon au lait de chaux sur les parements enduits suivant article 3.06.8 du présent C.C.T.P.

**Localisation :**

- Sur les parements des souches de cheminée.

**3.10.3 Restauration des dalles de couverture**

Restauration des dalles de couverture en ciment comprenant nettoyage et raccords au mortier de ciment additionné de résine pour réparation.

Application d'une peinture minérale, teinte au choix du maître d'œuvre.

**Localisation :**

- Dalles de couverture des souches de cheminée.

**3.10.4 Ouvrages métalliques**

Brossage, passivation et rescelllement des ouvrages et renforts métalliques des souches, compris peinture de protection antirouille et peinture de finition 2 couches, ton au choix du Maître d'œuvre.

**Localisation :**

- Eléments métalliques des souches de cheminée.

**3.10.5 Révision des mitrons**

Révision des fixations et scellement des mitrons.

Vérification et complément des solins autour des mitrons.

Provision pour remplacement de 4 mitrons en remplacement des mitrons cassés par mitrons neufs en terre cuite, diamètre suivant existant, compris scellements et présentation de modèles au Maître d'œuvre pour approbation.

Travaux d'accompagnement au lot CVC pour percement ou agrandissement d'ouverture dans la dalle de couverture de cheminée par carottage pour réseau d'évacuation de la chaudière à l'emplacement d'un mitron.

**Localisation :**

- Mitrons des souches de cheminées.

**3.10.6 Solins de couverture**

Piochement avec soin des solins existants.

Réfection des solins au mortier de chaux hydraulique.

**Localisation :**

- Solins des héberges et des souches de cheminée.

**3.10.7 Dépose d'un exutoire sur une cheminée**

Dépose sans réemploi d'un exutoire sur une cheminée.

A la suite, fourniture et pose de mitrons neufs en terre cuite, diamètre suivant existant, compris scellements et présentation de modèles au Maître d'œuvre pour approbation.

**Localisation :**

- Exutoire existant.

### 3.11 SOLS EXTÉRIEURS

#### 3.11.1 Travaux préparatoires - Démolitions

Pour mémoire, les démolitions des appentis et la pose d'une dalle à l'emplacement des trémies sont prévues au lot gros-œuvre.

Démolition et décapage des sols en ciment par phases pour permettre le passage du public et du personnel de chantier, dans la cour et le passage cocher.

Dépose des pavés existants avec soin, tri, décrottage et stockage soigné sur palettes et sur site en attente de repose pour le revers pavé côté jardin.

Dépose des grilles, siphons et tampons existants.

**Localisation :**

- Pour la cour, le porche et le revers pavé du jardin.

#### 3.11.2 Piquetage du terrain

Réalisation du piquetage du terrain dans l'emprise de la zone des travaux.

Ce piquetage a pour objet la vérification et le marquage des implantations, compris vérification des altimétries.

Réalisation du piquetage spécial destiné à reconnaître l'ensemble des canalisations en service ou hors service de la parcelle, avec indications des différentes natures, des parcours, des sections et des altimétries.

**Localisation :**

- Pour la cour, le porche et le revers pavé du jardin.

#### 3.11.3 Forme de pose

Dressement du fond de forme, compactage par cylindrage en trois passages et vérification de la stabilité et portance de celui-ci par essais plaque de type « Westergard » (devant garantir un Kw supérieur à 5). Toutes précautions seront prises pour éviter toute déformation du fond de forme, notamment en choisissant des engins de dimensions et poids adaptés.

De la même façon, la mise en œuvre sera stoppée en cas de pluie et en tout cas dès que le fond de la forme a perdu 10 % de sa portance.

Mise en place d'une couche de fondation en gros béton sur 0,15m d'épaisseur minimale.

Façon de forme de pente pour la couche de fondations.

Réalisation par phases pour permettre le passage du public et du personnel de chantier, dans la cour et le passage cocher.

**Localisation :**

- Pour la cour, le porche et le revers pavé du jardin.

**3.11.4 Sols en pavés neufs pour la cour**

Sur la forme définie à l'article précédent, mise en place d'un feutre drainant et d'une couche de sable de 0,05 m d'épaisseur.

Fourniture de pavés surfacés en grès, de 20 x 20 x 20 cms d'épaisseur.

Pose de pavés neufs avec jointoiement au mortier gras de ciment sur 0,03 m d'épaisseur puis remplis au mortier chaux hydraulique naturelle, parfaitement réguliers et lissés au rabot. **Le jointoiement réalisé devra permettre l'accessibilité aux PMR.**

Joints discontinus sur les revers périphériques, joints continus sur les fils d'eau et joints diagonaux sur le tapis central.

Pose en rangées droites, plan de calepinage à soumettre au maître d'œuvre.

Sujétions pour forme en pente, incorporation de grilles avaloirs, de regards, etc...

Raccordement sur les bandes de seuils en pierre existantes.

Compris présentation de calepins et d'échantillons in situ, pour accord préalable du Maître d'œuvre jusqu'à entière satisfaction de celui-ci.

Réalisation par phases pour permettre le passage du public et du personnel de chantier, dans la cour et le passage cocher.

Fourniture et pose de grille de ventilation du vide sanitaire en sous-sol en fonte, modèle rectangulaire à barreudages – dimensions 0,25 x 0,25 m. A incorporer dans le calepinage du pavage (3 U).

**Localisation :**

- Pour la cour, le porche.

**3.11.5 Sols en pavés neufs pour le jardin**

Sur la forme définie à l'article précédent, mise en place d'une étanchéité multicouches et d'une couche de sable de 0,05 m d'épaisseur.

Fourniture de pavés surfacés en grès, de 20 x 20 x 20 cms d'épaisseur.

Pose de pavés neufs en grès, de 20 x 20 x 20 cms d'épaisseur avec jointoiement au mortier chaux hydraulique naturelle sur 0,03 m d'épaisseur, parfaitement réguliers et lissés au rabot.

Joints discontinus sur les revers périphériques, joints continus sur les fils d'eau et joints diagonaux sur le tapis central.

Pose en rangées droites, à joints discontinus, plan de calepinage à soumettre au maître d'œuvre.

Sujétions pour forme en pente, incorporation de grilles avaloirs, de regards, etc...

Raccordement sur les bandes de seuils en pierre existantes.

Fourniture et pose de grille de ventilation du vide sanitaire en sous-sol en fonte, modèle rectangulaire à barreaudages – dimensions 0,25 x 0,25 m. A incorporer dans le calepinage du pavage (3 U).

**Localisation :**

- Pour le revers pavé sur jardin.

**3.11.6 Façon de fil d'eau**

Façon de fil d'eau dans les revers pavés ou dans les passages pour diriger les eaux de pluie vers les avaloirs.

**Localisation :**

- Pour l'ensemble des sols pavés

**3.11.7 Grilles de recueil des E.P. en fonte et siphons**

Fourniture et mise en place de grilles de recueil des E.P. en en fer, modèle rectangulaire à barreaudages.

Fourniture et mise en place de siphons scellés dans socles en béton armé.

Ces grilles seront incorporées dans le calepinage des pavés.

**Localisation :**

- Suivant plan de repérage du maitre d'œuvre.

**3.11.8 Réseau d'évacuation des Eaux pluviales**

Terrassement en tranchées et réalisation d'un réseau gravitaire d'évacuation des eaux pluviales.

Le réseau sera réalisé en canalisation PEHD, diamètre à calculer par l'entreprise.

**Localisation :**

- Pour raccordement du siphon créé sur le réseau existant (2 ml)

### 3.11.9 Remplacement des tampons existants par tampons recouverts de pavés sciés

Dépose des tampons existants sans réemploi y compris cadre.

Fourniture et la pose du contre-cadre métallique recevant le tampon métallique.

Fourniture et la pose de tampon constitué d'un cadre préfabriqué en fer cornière avec renforcement par croisée de Saint André en acier dito et remplissage par caillebotis métalliques.

Fourniture et la pose de pavés recoupés.

Dispositif de levage par un anneau rabattable.

#### **Localisation :**

- A l'emplacement des tampons dans la cour et le porche
- Un tampon amovible dans le revers pavé du jardin.

### 3.11.10 Dépose et transformation d'un soupirail existant (copropriété)

Visite des caves et études pour la transformation du soupirail.

Dépose de l'installation existante.

Réalisation d'un soupirail vertical dito soupiraux existants de la façade est sur cour.

Raccords d'enduit extérieur et intérieur au droit du soupirail modifié.

Fourniture et pose d'une plaque métallique en tôle dito soupiraux existants.

#### **Localisation :**

- Sur le mur de façade ouest de la cour

### 3.11.11 Restauration des bordures de trottoirs et de caniveaux en pierre.

Dépose avec soin des bordures et des caniveaux en pierre.

Décrochage, tri et repérage des éléments déposés.

Dépose en démolition des formes de pose, décaissement pour mise à niveau dito zones pavées.

Forme de pose en béton et repose des bordures et caniveaux en pierre en même temps que les pavés suivant calepinage de l'existant.

Nettoyage et rejointoiement.

**Localisation :**

- Bordures de part et d'autre du passage cocher.

**3.11.12 Réserve pour motorisation de la porte cochère**

Réserve dans le sol pour motorisation de la porte cochère.

Socle en béton recevant le coffret de motorisation fournie et posé par le lot spécialisé.  
Coordination à prévoir entre les deux entreprises.

Fourniture et mise en place des fourreaux pour alimentation des moteurs.

**Localisation :**

- Deux réserves à prévoir dans le sol, une par vantail de porte.

**3.12 SOLS INTÉRIEURS EN PIERRE MARBRIÈRE**

**3.12.1 Restauration de dallage existant**

Restauration du dallage existant comprenant :

- Inspection du dallage existant et réalisation d'un état sanitaire remis au maître d'œuvre.
- Nettoyage des sols existants.
- Purge des anciens raccords au ciment ou autres et réfection de ragréage constitué d'un mortier imitant la pierre, tout en respectant l'appareillage et l'aspect de la pierre de manière à redonner au matériau d'origine l'apparence de son épiderme. Le mortier de ragréage sera constitué de chaux hydraulique naturelle blanche, de poudre de marbre, de sable et d'adjuvant destiné à améliorer l'adhérence sur support (acétate de polyvinyle, styrène, butadiène, etc ...).
- Y compris façons diverses sur ragréages (arêtes, cueillies, etc ...), joints de fractionnement d'appareillage, armatures en laiton, garantie décennale sur scellement, traitement de surface et vieillissement.
- Rescellement des dalles descellées.
- Rejointoiement au mortier de chaux de la totalité des joints existants, y compris dégarnissage préalable.

**Localisation :**

- Dans l'entrée - 206.
- Le vestibule, 211.
- Le jardin d'hiver - 210.
- L'escalier - 204.
- Le palier - 203.

### 3.12.2 Raccords de sol au droit des démolitions et des dalles cassées

Remplacement de dalles et de cabochons en recherche comprenant :

- Descellement des dalles cassées et démolition des formes de pose.
- Fourniture, taille et pose scellée de dalles neuves de même nature et de mêmes dimensions que les dalles déposées en remplacement des dalles cassées, abimées ou manquantes pour les dalles et les cabochons.
- La taille sera de type adouci, les arêtes seront légèrement retaillées pour être vieilles et harmonisées avec les dalles existantes.

#### **Localisation :**

Au droit des démolitions (cloisons, placard, etc... suivant plans) et des dalles cassées

- Dans l'entrée - 206.
- Le vestibule, 211.
- Le jardin d'hiver - 210.
- L'escalier - 204.
- Le palier - 203.

### 3.12.3 Raccords de sol au droit des carreaux créés

Dito article 3.12.2.

En complément incorporation des grilles de sol fournies par le lot métallerie.

#### **Localisation :**

- De part et d'autre de la porte d'entrée future.

### 3.12.4 Réfection des seuils

- Descellement des seuils existants et démolition des formes de pose.
- Fourniture, taille et pose scellée de seuils en pierre marbrière dito dalles courantes.
- La taille sera de type adouci, les arêtes seront légèrement retaillées pour être vieilles et harmonisées avec les dalles existantes.

#### **Localisation :**

- Pour remplacement des seuils des pièces suivantes :
- Dans l'entrée - 206.
- Le vestibule, 211.
- Le jardin d'hiver - 210.
- L'escalier - 204.
- Le palier - 203.

### 3.12.5 Finition

Cirage à la cire microcristalline appliquée en plusieurs couches et lustrage de l'ensemble des sols en pierre.

**Localisation :**

- Dans l'entrée - 206.
- Le vestibule, 211.
- Le jardin d'hiver - 210.
- L'escalier - 204.
- Le palier - 203.

### 3.12.6 Protections

Fourniture et pose d'une protection pendant la durée du chantier par panneaux d'isorel posés jointivement et scotchés entre eux et par une moquette déclassée, compris toutes manutentions et toutes coupes.

Ces protections seront mises en place dès l'achèvement de la repose et seront remaniées pour permettre le traitement de finition puis déposées avant dépose finale sur ordre du maître d'œuvre.

**Localisation :**

- Dans l'entrée - 206.
- Le vestibule, 211.
- Le jardin d'hiver - 210.
- L'escalier - 204.
- Le palier - 203.

## 3.13 SOLS INTÉRIEURS EN DALLAGE PIERRE

### 3.13.1 Restauration de dallage existant

Restauration du dallage existant comprenant :

- Inspection du dallage existant et réalisation d'un état sanitaire remis au maître d'œuvre.
- Nettoyage des sols existants.
- Purge des anciens raccords au ciment ou autres et réfection de ragréage constitué d'un mortier imitant la pierre, tout en respectant l'appareillage et l'aspect de la pierre de manière à redonner au matériau d'origine l'apparence de son épiderme. Le mortier de ragréage sera constitué de chaux hydraulique naturelle blanche, de poudre de pierre, de sable et d'adjuvant destiné à améliorer l'adhérence sur support (acétate de polyvinyle, styrène, butadiène, etc ...).
- Y compris façons diverses sur ragréages (arêtes, cueillies, etc ...), joints de fractionnement d'appareillage, armatures en laiton, garantie décennale sur scellement, traitement de surface et vieillissement.

- Rescellement des dalles descellées.
- Rejointoiement au mortier de chaux de la totalité des joints existants, y compris dégarnissage préalable.

**Localisation :**

- Palier du R + 1
- vestibules 304 et 305.

**3.13.2 Raccords de sol au droit des démolitions et des dalles cassées**

Remplacement de dalles et de cabochons en recherche comprenant :

- Descellement des dalles cassées et démolition des formes de pose.
- Fourniture, taille et pose scellée de dalles neuves de même nature et de mêmes dimensions que les dalles déposées en remplacement des dalles cassées, abimées ou manquantes pour les dalles et les cabochons.
- La taille sera de type adouci, les arêtes seront légèrement retaillées pour être vieilles et harmonisées avec les dalles existantes.
- Travaux de finition et d'harmonisation sur l'ensemble des dalles neuves par passage de plusieurs couches de badigeon à l'aide de pigment, résine acrylique, lait de chaux (application à la brosse).

**Localisation :**

Au droit des démolitions (cloisons, placard, etc... suivant plans) et des dalles cassées

- Palier du R + 1
- vestibules 304 et 305.

**3.13.3 Raccords de sol au droit de l'ancien emplacement de l'ascenseur**

Dito article 3.13.2.

**Localisation :**

- Emplacement de l'ancien ascenseur

**3.13.4 Réfection des seuils**

- Descellement des seuils existants et démolition des formes de pose.
- Fourniture, taille et pose scellée de seuils en pierre marbrière dito dalles courantes.

- La taille sera de type adouci, les arêtes seront légèrement retaillées pour être vieilles et harmonisées avec les dalles existantes.

**Localisation :**

Pour remplacement des seuils des pièces suivantes :

- Palier du R + 1
- vestibules 304 et 305.

**3.13.5 Finition**

Cirage à la cire microcristalline appliquée en plusieurs couches et lustrage de l'ensemble des sols en pierre.

**Localisation :**

- Palier du R + 1
- vestibules 304 et 305.

**3.13.6 Protections**

Fourniture et pose d'une protection pendant la durée du chantier par panneaux d'isorel posés jointivement et scotchés entre eux et par une moquette déclassée, compris toutes manutentions et toutes coupes.

Ces protections seront mises en place dès l'achèvement de la repose et seront remaniées pour permettre le traitement de finition puis reposées avant dépose finale sur ordre du maître d'œuvre.

**Localisation :**

- Palier du R + 1
- vestibules 304 et 305.

**3.14 RÉFECTION DES AUGETS PLATRE**

Nettoyage et purge des augets plâtre et reconstitution en coordination avec les lots techniques pour les passages des réseaux techniques.

**Localisation :**

- Pour accompagnement du lot menuiserie / parquets : pièces 212, 214, 215, 301.

### 3.15 RESTAURATION DE SOL EN MOSAÏQUE

#### 3.15.1 Dépose en conservation

Dépose en conservation, comprenant :

- Photos et plan de l'existant pour reconstitution à l'identique.
- Dépose avec soin en conservation des tesselles, repérage, tri et décrottage.
- Stockage sur site.

**Localisation :**

- Au R+2, au droit ascenseur démoli.

#### 3.15.2 Restauration des sols en mosaïque

Restauration des mosaïques au sol, comprenant :

- Le nettoyage par un procédé approprié (nettoyage par application d'un tensio-actif type DECON ou équivalent en solution avec rinçage à l'eau, à l'aide d'un injecteur/extracteur, évitant la pénétration d'eau.
- Sondages de la surface pour localiser les zones de décollement du tapis des tesselles.
- Dépose des zones décollées par application de toile de coton fixée au paraloïd B 72, puis après restauration et purge de mortier non adhérent au support et pose sur mortier de chaux du même élément.
- Consolidation des petites zones décollées, par dépose ponctuelle de tesselles et injection à la seringue de mortier du type PLM.S ou résine époxy.
- Reprise des lacunes ou des zones altérées :
  - Purge des zones lacunaires ou des zones présentant des tesselles altérées,
  - Préparation des fonds à l'aide de mortier à base de chaux, poudre de pierre, briques, émulsion acrylique.
  - Restitution des zones à l'aide de tesselles de marbre neuves coupées et posées dans l'esprit de la mosaïque et avec les tesselles déposées précédemment.
- Rejointoiement de l'ensemble.
- Consolidation de surface par application de silicate d'éthyle à 5 % dans son solvant.

**Localisation :**

- Pièces 201, 202, 219, 220, 221, 222, 223, 403, 405, 406, 407, 415.

### 3.15.3 Raccords de mosaïque au droit des démolitions

Repose en raccords avec l'existant y compris fourniture des tesselles de marbre neuves coupées et posées dans l'esprit de la mosaïque existante.

Rejointoiement de l'ensemble.

**Localisation :**

Au droit des démolitions dans les pièces suivantes :

- Pièces 201, 202, 219, 220, 221, 222, 223, 403, 405, 406, 407, 415.

### 3.15.4 Restauration de sol en mosaïque revêtus de peinture

Décapage de la peinture de sol avec sujétions pour présence de plomb puis restauration suivant article 3.15.2 du présent C.C.T.P.

**Localisation :**

- Entrée Sud, pièce 224.

### 3.15.5 Restauration de sol en mosaïque revêtus de moquette

Après dépose de la moquette par le lot curage, grattage avec soin de la colle de pose puis restauration suivant article 3.15.2 du présent C.C.T.P.

**Localisation :**

- Palier Sud, pièce 223 et salle 415.

### 3.15.6 Finition

Traitement de surface des tesselles restaurées et existantes après 15 jours de séchage (évaporation du solvant) par application d'une cire microcristalline.

**Localisation :**

- Pièces 201, 202, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 403, 405, 406, 407, 415.

### 3.15.7 Protections

Fourniture et pose d'une protection pendant la durée du chantier par panneaux d'isorel posés jointivement et scotchés entre eux et par une moquette déclassée, compris toutes manutentions et toutes coupes.

Ces protections seront mises en place dès l'achèvement de la repose et seront remaniées pour permettre le traitement de finition puis reposées avant dépose finale sur ordre du maître d'œuvre.

#### **Localisation :**

- Pièces 201, 202, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 403, 405, 406, 407, 415.

### 3.16 RESTAURATION DE L'ESCALIER EN PIERRE VERS LE SOUS-SOL

Restauration de l'escalier comprenant nettoyage, raccords par bouchons de pierre, purge et réfection des anciens ragréages, rejointoiement en recherche au mortier de chaux, patine d'harmonisation.

Réalisation d'un badigeon sombre sur la première contremarche et façon de stries sur la dernière marche.

#### **Localisation :**

- Escalier existant vers le sous-sol.

### 3.17 CRÉATION DE BANDE D'ÉVEIL

Fourniture et pose d'un ensemble de clous en laiton pour création de bande d'éveil.

#### **Localisation :**

- Au droit des 3 escaliers intérieurs, côté Nord sur première et dernière marche de chaque palier.

- Au droit de la première et de la dernière marche de l'escalier de l'entrée 304.

### 3.18 TRAVAUX INTERIEURS

#### 3.18.1 Remplacement de marche en pierre

Dépose de marche fissurée sans réemploi.

Fourniture, taille et pose de marche en pierre de même nature que l'existant.

La taille sera de type adouci, les arêtes seront légèrement retaillées pour être vieilles et harmonisées avec les marches existantes.

**Localisation :**

- Marche fissurée de l'escalier Sud.

**3.18.2 Consolidation et décapage de la cheminée du sous-sol**

Nettoyage et décapage par application de produits chimiques y compris rinçage.

Application de produit consolidant et mise en place de goujons en laiton pour consolidation de la cheminée.

Réalisation d'enduit suivant échantillons à soumettre au maître d'œuvre sur les jambages.

Rejointoiement par joints marbriers.

Badigeon et patine d'harmonisation sur la pierre.

**Localisation :**

- Cheminée existante au sous-sol.

**3.18.3 Dépose de cheminée et de dalle foyère**

Dépose sans réemploi de la cheminée et de la dalle foyère y compris forme de pose.

**Localisation :**

- Cheminée et dalle foyère du bureau 3.07 au R+1.

**3.18.4 Restauration cheminée salle 306**

Fourniture et pose d'une dalle en marbre de même nature que l'existante pour remplacement de dalle cassée.

Dépose des tomettes existantes et remplacement pour tomettes en terre cuite de récupération du site (tomettes existantes dans la cave par le lot curage et mis à disposition du présent lot qui devra les décroter et les trier préalablement à la pose).

Dépose du rétrécissement de cheminée.

Réfection totale du foyer comprenant application d'enduit plâtre, briques et contrecœur.

Nettoyage et lustrage de la cheminée.

**Localisation :**

- Cheminée de la salle 306

**3.18.5 Saignées et rebouchements**

Exécution de tranchées dans les murs et plafonds de toute nature pour le passage des réseaux de colonnes techniques.

Section 5 x 5 cms.

Mise en place des protections nécessaires, le tracé et repérage se feront en coordination avec les lots techniques, rebouchement au mortier de chaux ou au plâtre suivant nature de l'existant après passage des câbles.

**Localisation :**

- Pour accompagnement du lot électricité dans les salles patrimoniales.

**3.18.6 Dépose soignée de maçonnerie de moellons**

Dépose soignée de maçonnerie de moellons.

Tri, décrottage des moellons et évacuation.

Nettoyage des parements mis à jour, rejointoiement et application d'un badigeon.

**Localisation :**

- Maçonnerie existante d'une arche du jardin d'hiver pour création de porte sous tenture par le lot menuiserie entre les salles 210 et 201.

**3.19 TRAVAUX DIVERS**

**3.19.1 Dépose de petits fers**

- Descellement et dépose de tous les petits fers, clous, pattes, pitons, équerres, etc ...
- Equarrissage des trous jusqu'à la partie saine.
- Rebouchage et raccords dito au mortier utilisé pour les ragréages ci-avant.

**Localisation :**

- Petits fers sur les façades.

### 3.19.2 Dépose des menuiseries

- Mise en place des protections intérieures nécessaires par bâches, toiles, etc.
- En coordination avec le Lot Menuiseries bois :
- Décalfeutrement du bâti dormant aux deux faces par tous moyens.
- Descellement des pattes.
- Reprise des trous de scellement suivant indication du menuisier.

#### **Localisation :**

- Pour l'ensemble des menuiseries neuves suivant tableau de menuiseries établi par le maitre d'œuvre.

### 3.19.3 Calfeutrement au pourtour des menuiseries extérieures

- Décalfeutrement des anciens joints au mortier de chaux ou au mastic silicone.
- Nettoyage du support.
- Calfeutrement au mortier de chaux dito rejointoiement sur l'extérieur.
- Calfeutrement au plâtre fin parfaitement dressé côté intérieur.
- Mise en place des protections nécessaires au droit des parties vitrées.
- Nettoyage et enlèvement des gravois aux décharges publiques.

#### **Localisation :**

- Sur l'ensemble des menuiseries extérieures neuves ou restaurées des façades restaurées.

### 3.19.4 Trous

Réalisation de trous de scellement à l'outil de tailleur de pierre suivant indication du lot menuiseries ou serrurerie pour les ouvrages créés.

Les trous seront équarris.

#### **Localisation :**

- Pour les ouvrages créés.

### 3.19.5 Scellement

Mise en place des protections intérieures nécessaires par bâches, toiles, etc.

En coordination avec le Lot Menuiseries bois extérieures.

Exécution et/ou reprise des trous de scellement suivant indication du menuisier.

Scellement au mortier de chaux.

#### **Localisation :**

- Pour l'ensemble des menuiseries neuves suivant tableau de menuiseries établi par le maitre d'œuvre.

### 3.19.6 Révision des scellements des menuiseries et des garde-corps

- Vérification des scellements existants.

- Piochement des scellements décollés ou inesthétiques.

- Passivation des parties métalliques ancrées dans la maçonnerie.

- Réfection des scellements au mortier de chaux.

#### **Localisation :**

- Pour l'ensemble des menuiseries ou des grilles existantes.

### 3.19.7 Retaille de feuillure

Pour assurer l'étanchéité des menuiseries et pour assurer une performance acoustique, retaille des feuillures des baies, exécutée à l'outil du tailleur de pierre.

#### **Dispositions particulières**

Les profondeurs et sections des tailles seront déterminées par le menuisier et réceptionnées par lui-même.

Toutes les précautions seront prises afin de ne pas provoquer d'éclatement ou de fissures de la pierre.

#### **Localisation :**

- Pour l'ensemble des menuiseries neuves suivant tableau de menuiseries établi par le maitre d'œuvre et notamment menuiseries créées dans les soubassements.